



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre Avesnois Hainaut Thiérache



UN CONTEXTE CONJONCTUREL

La **facture** énergétique ne cesse de peser lourdement pour les communes.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un **énergéticien** vous accompagne dans la maîtrise de vos consommations énergétiques.



LE DÉCRET ECO-ENERGIE TERTIAIRE

Une **obligation** réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la **sobriété énergétique**.

VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ ET VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ? L'ADU PEUT VOUS ACCOMPAGNER.



AGISSONS ENSEMBLE

LES MISSIONS PRINCIPALES D'UN CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

- Suivi des consommations
- Réalisation de prédiagnostics énergétiques
- Aide au montage des dossiers de subventions
- Accompagnement sur les projets d'énergies renouvelables et/ou de récupération

Contactez-nous

MATTHIEU GODARD - Conseiller en énergie partagé
matthieu.godard@adus.fr | 06 72 64 91 65

RETROUVEZ NOTRE SITE
EN SCANNANT CE QR CODE





EXEMPLE D'UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS D'UNE COMMUNE AVEC L'ADU ET ARTIS

DÉCEMBRE 2022

Adhésion à la SIRPP - Convention sur 3 ans à hauteur de 1€/hab./an

FÉVRIER 2023

Mise en place du suivi des consommations et réalisation du prédiagnostic thermique du patrimoine prioritaire

MAI 2023

Démarche décret tertiaire sur OPERAT

JUILLET 2023

Restitution du bilan énergétique global de la commune

OPÉRATIONS ENGAGÉES

- Travaux de remplacement des menuiseries vétustes
 - Aide à la rédaction du cahier des charges
 - Valorisation des CEE à partir des devis reçus avec Artis Énergies
- Réflexion sur une rénovation globale du patrimoine prioritaire sur la base du prédiagnostic
- Proposition d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) «Batiments Publics»

RÉSULTATS

Avant

- Dépense annuelle de **22 500€**
- **Passoire** thermique
- **Inconfort** pour les usagers

Après

- **27%** de réduction de la consommation
- Une **économie** de **6000€/an**
- **Rentabilité** du projet de **11 ans** avec **70% de subvention**



L'ADU travaille en partenariat avec **ARTIS Énergies**, pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Cumulables avec les subventions, ils permettent des économies supplémentaires pour les travaux respectant des critères de performances énergétiques.



Pour en savoir plus :

Gwennaëlle OLIVIER - www.cee-online.net

g.olivier@artisenergies.fr | **06 48 29 09 11**



VOTRE INTERLOCUTEUR ÉNERGÉTIEN

Matthieu GODARD - Conseiller en énergie partagé

matthieu.godard@adus.fr | **06 72 64 91 65**

Agence de Développement et d'Urbanisme

Sambre Avesnois Hainaut Thiérache
22 Avenue de Verdun, 59600 MAUBEUGE
adus@adus.fr Tél: 03.27.53.01.23



Ce dispositif est coanimé avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, dans le cadre de la Stratégie d'intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP), depuis 2018.